Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_049-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_049

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Vendredi 24 avril 2026

Présents : 28
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, Mme Hélène REUX, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, Mme Maryline DUFÉE, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Marie-Paule DAHIREL, Mme Valérie HOMO, M. Mickaël CHALMEL, M. Samuel MARTINEAU, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, Mme Sabine NIEL, M. Benjamin LE GONIDEC, Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, Mme Patricia VEYRIES, M. Jean-Michel GOIZET, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, Mme Fabienne DERONDIER, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 1
M. Nicolas MACAIGNE a donné pouvoir à Mme Muriel ROLLAND

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
M. Dylan LEMOINE

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_049-DE

4- ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE LA RANCE (ADVR) – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Christine COLAS, Maire

L'Association pour le Développement de la Vallée de la Rance a été créée le 21 février 1997 avec pour objectif, la mise en œuvre d'un programme de valorisation touristique de la Rance.

Les axes de développement privilégiés sont les suivants :

- ✓ Protection et mise en valeur du patrimoine, des animations sportives et culturelles,
- ✓ Promotion de produits locaux attachés au terroir par le développement de procédures de labellisation, certification et reconnaissance A.O.C.,
- ✓ Toutes actions de communication permettant d'accroître la fréquentation du site et l'amélioration de l'accueil des services et animations.

Il convient de nommer un titulaire et un suppléant afin de représenter la commune de Pleurtuit au sein de cette association.

Considérant les candidatures à ces postes de :

- Mme Muriel ROLLAND, titulaire
- M. Paul BONDOT, suppléant

À l'unanimité, les membres de l'assemblée délibérante décident de procéder à cette élection à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE en tant que représentant (et son suppléant) de la commune auprès de l'Association de Développement de la Vallée de la Rance (ADVR) :

- Mme Muriel ROLLAND, titulaire
- M. Paul BONDOT, suppléant

Adopté par 23 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme Veyriès, M. Goizet, M. Macé, Mme Goues, Mme Pageot, M. Gomez)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine COLAS

Le secrétaire de séance,
Dylan LEMOINE